

## SEANCE DU 8 AVRIL 2016

-----

L'An Deux Mille seize, le huit avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUBIAC, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de séance sous la présidence de M. CAUSSE Jean-Marc, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 29/03/2016  
Secrétaire de séance : CABROL Jean-Luc

Etaient présents : CAUSSE Jean-Marc, GONANO Daniel, PERROS Dominique, COMBRES Corine FILLOL Isabelle, Adjoint, BEAUMONT Isabelle, BERTON Jean-Marie, Monsieur CABROL Jean-Luc, CHARTRER Viviane, HUGUET Jean-Jacques, LAURENT Françoise, MARRAUD Fabrice, SCHMITTLIN Stéphane, Madame BERNIES Georgette  
Excusés : Monsieur PLAGNES Michel

Ordre du jour : - Vote du Budget Primitif 2016 et des subventions attribuées aux associations  
- Débat PADD PLUi  
- Choix de l'entreprise de sondage géotechnique  
- Déclaration d'intention d'aliéner

### 1/ Diaporama jumelage

M. Tobelem présente le diaporama qui sera présenté à Coséano. Celui-ci retrace 5 ans d'échanges entre les deux communes.

### 2/BP 2016

M. CABROL, conseiller, présente le projet de budget de l'exercice 2016, proposé par le Maire et consécutif au débat d'orientation budgétaire. Ce budget intègre les reports mentionnés au compte administratif 2015 dont les restes à réaliser et les excédents.

#### **Fonctionnement :**

Dépenses : 674 446.00€	Recettes réelles :	612 633.00€
	Excédent antérieur reporté :	61 813.00€

#### **Investissement :**

Dépenses : 1 883 470.00€	Recettes réelles :	1 820 900.00€
	Solde n-1 :	-
	Affectation au compte 1068 :	23 157.00€
	Emprunt inscrit :	617 936.00€

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le budget tel que présenté à l'unanimité.

### 3/ Baisse des dotations de l'Etat

Monsieur Cabrol présente l'évolution des dotations de l'Etat versées à la commune d'Aubiac.

Année	2013	2014	2015	2016
Nbre habitants	1043	1078	1090	1101
Dotation forfaitaire	109 144,00	108 418,00	99 442,00	87 940,00
Dotation de solidarité rurale	16 878,00	16 566,00	17 488,00	18 545,00
Dotation nationale de péréquation	11 359,00	7 264,00	6 538,00	5 884,00
Total dotations	137 381,00	132 248,00	123 468,00	112 369,00
Dotation/habitant	131,72	122,68	113,27	102,06
%		-7,37	-8,30	-10,99
Perte dotations de 2013 à 2016 (%)		<b>-26,66</b>		

### 4/ Vote des taux d'imposition 2016

Après examen des simulations élaborées avec le Trésor Public, le Conseil Municipal décide de retenir les taux suivants :

Taxe d'habitation :	9.04
Taxe sur le foncier bâti :	15.86
Taxe sur le foncier non bâti :	78.36

Voté à l'unanimité.

### 5/ Subventions accordées aux associations pour l'année 2016

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'accorder aux associations les subventions suivantes :

ASSOCIATIONS	2014	2015	2016
ESB	1466,00	1466,00	1 466,00 €
LCT	700,00	300,00	100,00 €
APE	100,00	50,00	- €
EVEIL AUBIACAIS	100,00	75,00	75,00 €
CABALIERs RANDONNEURs DU BRUILHOIS	100,00	350,00	100,00 €
GYM VOLONTAIRE	100,00	75,00	100,00 €
SOCIETE DE CHASSE	150,00	75,00	75,00 €
MUZIKETO	350,00	175,00	150,00 €
HOLESHOT TEAM BMX	100,00	50,00	- €
AIDE A DOMICILE ASSAD	100,00	75,00	75,00 €
ADMR CANTON DE LAPLUME	100,00	75,00	75,00 €
BOULE AUBIACAISE	100,00	0,00	- €
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE AUBIAC	2120,00	2120,00	2 150,00 €
ANACROUZE AMAC ECOLE DE MUSIQUE	3454,00	3454,00	3 454,00 €
SOIF DE VIE	31,00	20,00	15,00 €
PETITES SŒURS DES PAUVRES	15,00	15,00	15,00 €
ESPOIR FM	50,00	20,00	15,00 €
RADIO BULLE	50,00	20,00	15,00 €
RENAISSANCE DU BRUILHOIS	150,00	75,00	50,00 €

DDEN	31,00	15,00	10,00 €
CLIMATOLOGIE MOYENNE GARONNE	15,00	10,00	10,00 €
PUPILLE ENSEIGNEMENT PUBLIC	31,00	15,00	10,00 €
RESTOS DU COEUR	31,00	20,00	10,00 €
SECOURS POPULAIRE	31,00	20,00	10,00 €
PREVENTION ROUTIERE	31,00	20,00	10,00 €
PARALYSES DE France	15,00	10,00	10,00 €
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER	15,00	10,00	10,00 €
EF SANG AQUITAINE LIMOUSIN	15,00	10,00	10,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	15,00	10,00	10,00 €
SOLIDARITE VAR	100,00	0,00	- €
ASSOCIATION DES MAIRES DE L'AUDE	0.00	50.00	- €
	<b>9666,00</b>	<b>8680,00</b>	<b>8 030,00 €</b>

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ces subventions à 13 voix pour, 2 abstentions (présidents d'association ne souhaitant pas participer à la délibération).

#### **6/ Soutien Cloître de Moirax**

Monsieur le Maire présente un document provenant de la commune de Moirax sollicitant le soutien du projet de reconstitution du Cloître et de son jardin. Toute personne peut apporter son aide par la signature d'un livret.

#### **7/Déclaration d'intention d'aliéner**

VENDEUR	ADRESSE	NATURE	SUPERFICIE TERRAIN M <sup>2</sup>	ACHETEUR	MONTANT €
TARRIT Philippe	11 impasse d'Aurion	bâti	3960	MAZENS Serge	285 000

Le Conseil Municipal décide de ne pas préempter.

#### **8/ Certificats de conformité**

Date DAACT	Réf dossier	NOM Prénom	adresse	Dossier confié à
31/03/2016	DP 15 A 1	CAUSSE JM	10 ch Mondette	GONANO D
31/03/2016	DP 15 A 11	Commune Aubiac	Rue Placier	GONANO D
31/03/2016	DP 15 A 12	CAUSSE JM	10 ch Mondette	GONANO D
08/04/2016	PC 14 A 11	PERATE C	4 ch Baqué	PERROS D

## 9/ Présentation des propositions pour l'étude géotechnique aménagement du bourg

Monsieur le Maire présente les propositions techniques et devis des entreprises.

	CEBTP	GEOFONDATION	GEOTEC
	montant HT	montant HT	montant HT
<b>HT</b>	<b>3 576,00 €</b>	<b>4 720,00 €</b>	<b>3 500,00 €</b>
<b>TVA</b>	<b>715,20 €</b>	<b>944,00 €</b>	<b>700,00 €</b>
<b>TTC</b>	<b>4 291,20 €</b>	<b>5 664,00 €</b>	<b>4 200,00 €</b>

La proposition de CEBTP est acceptée, proposition la mieux disante.

## 10/ Débat PADD PLUi

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que par délibération en date du 26 septembre 2013 a été prescrite la révision générale du Plan Local d'urbanisme Intercommunal sur les 29 communes membres. Afin d'intégrer les communes de Castelculier et St Pierre de Clairac, l'Agglomération d'Agen par délibération en date du 14 janvier 2016 a prescrit la procédure de révision générale du PLUi sur 31 communes.

Le PADD, véritable projet de territoire, est destiné à fixer les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement qui serviront de cadre à l'élaboration du zonage sur l'ensemble des communes.

Ce document est donc soumis pour débat au Conseil Municipal, étant précisé :

- d'une part qu'il sera soumis à l'attention du public au titre de la concertation à mener à bien,
- d'autre part que le projet de PLU ne pourra être soumis à l'attention du conseil municipal ou communautaire pour approbation avant un délai de deux mois après le présent débat.

### **Préalable au débat :**

Le PADD est destiné à fixer les orientations du projet d'urbanisme ou d'aménagement qui serviront de cadre à l'élaboration du zonage sur l'ensemble des communes.

Le PADD arrête les orientations générales concernant *l'adéquation du développement urbain et des espaces agricoles, les déplacements, l'équipement commercial, l'habitat, les risques naturels, les zones d'activités existantes, les réseaux, le développement durable* retenues pour l'ensemble de l'EPCI.

L'article L.153-12 du Code de l'Urbanisme exige qu'un débat soit organisé au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et des conseils municipaux ou du conseil municipal au plus tard **deux mois** avant l'examen du projet de plan local d'urbanisme.

### **Débat sur les orientations générales du PADD :**

Monsieur le Maire présente ensuite le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui a été élaboré en concertation avec les élus et présenté une première fois le 27 novembre 2015 et qui se veut être une identification des grands enjeux de l'intercommunalité, avec la volonté de dégager des réponses et ouvre ensuite le débat sur ce document.

### **Débats :**

- Mme Fillol, adjointe, fait remarquer que sur la thématique commerciale il serait opportun d'aborder également le soutien aux petits commerces locaux.
- En terme de transport, des aires de stationnements pourraient être prévues aux abords des ponts d'Agen (Pont de Pierre et Pont de Beauregard), afin de faciliter la mobilité douce, plus respectueuse de l'environnement (vélo, marche).

- Concernant la préservation de cadres de vie naturels, le PADD pourrait soutenir davantage les pratiques agricoles plus économes en eau.
- Dans cette même perspective environnementale, le règlement du PLUi pourrait, sous forme de préconisations, aider les administrés à développer des pratiques écologiques (plantations, récupération d'eau par exemple).

## **11/ PLUi**

Madame Fillol rend compte du travail effectué sur le zonage du PLUi lors de la réunion du 5 avril avec le service planification de l'Agglomération et le CREHAM.

Puis, Monsieur le Maire explique qu'un certificat d'urbanisme a été refusé sur la zone NI de Rouats en raison de l'insuffisante capacité de la station d'épuration.

Ainsi, le problème risque de se reproduire sur la future zone AU prévue au PLUi dans ce même secteur.

La question du développement urbain de la commune se posant, il devient donc nécessaire que d'autres zones de constructibilité soient proposées.

### **Tour de table :**

M. Gonano précise que le Comité de pilotage des TAP s'est réuni le 5 avril. Ont été présentés le document d'évaluation TAP destiné aux parents, la nouvelle organisation de l'accueil des familles (plan Vigipirate...), un point sur les activités.

Mme Combres et Mme Chartrer organisent une réunion fleurissement le 23 avril où seront conviés les habitants du bourg.

L'Office tourisme est maintenu à Aubiac cet été.

M. Schmittlin fait le point sur les prochaines manifestations :

Le 23 avril à Sérignac élection de Miss Brulhois organisée par un aubiacaïs

Le 24 avril randonnée de l'ACRB

Le 1<sup>er</sup> Mai vide grenier de LCT

Mme Laurent a participé à l'assemblée générale du SIVU Val de Baise.

Le 28 avril, la commission intercommunale transport se réunit. N'étant pas disponible, un autre conseiller représentera la commune.

Mme Bernières : L'association Reliance prévue pour intervenir lors du chantier citoyen (semaine 34) ne sera pas disponible.

Le dossier de demande de subvention auprès de l'Agglomération d'Agen pour le Stage de basket sera déposé au bureau de la cohésion sociale très prochainement.

M. Berton : le 22 avril est organisée l'assemblée générale du Cluster eau et climat.

Le Tour de Lot-et-Garonne (course cycliste) aura lieu le 17 avril départ Lavardac arrivée Mézin.

Mme Fillol : Les démarches pour l'obtention d'une subvention Leader auprès du pays de l'Agenais sont en cours. La demande est orientée par rapport à la trame verte.

Une réunion sur la compétence Gémapi va être organisée afin de définir le territoire, la possibilité de mettre en place une redevance...

Une réunion publique PLUi pour notre secteur aura lieu le vendredi 15 avril à Moirax.

M. Perros : l'Agglomération d'Agen doit réaliser des écluses route de Ségougnac afin de réguler la vitesse des automobilistes (zone 30km/h).

M. Causse : M. Duprat Max a donné son accord pour la dernière proposition du Conseil Municipal concernant la vente de la parcelle C776 chemin de Duran.

Le chauffe-eau de la cantine a été réparé. Des devis ont été demandés pour la mise en place d'un adoucisseur.

**Fin de la séance : 22h00**